



L'ECHO DE L'USAGE

Numéro 2 - DECEMBRE 2017

LA VIE DU POLE FORESTIER :

- Depuis le début de l'année nous avons scié 170 M3 pour 150 Usagers.
- L'attitude des syndics des propriétaires ne s'est pas améliorée. Nous avons rencontré M. le Maire de La Teste le 03 novembre et lui avons **demandé d'assigner les syndics des propriétaires au tribunal pour entrave aux droits d'usage**. Il va rencontrer le président du syndicat des propriétaires avant d'envisager une éventuelle procédure judiciaire. Les maires sont les représentants légaux des Usagers. A ce titre ils peuvent assigner les syndics au tribunal.

LES EVENEMENTS A VENIR

PERMANENCES

Tous les mois jusqu'en juin :

La Teste : 1^{er} samedi

Gujan : 2^{ème} samedi

Arcachon : 3^{ème} samedi

Cazaux : 4^{ème} samedi

(voir site www.addufu.org pour plus de détail)

ASSEMBLEE GENERALE

VENDREDI 23 FEVRIER

A 17 h 30 à la salle des Fêtes de CAZAUX

BOIS de CHAUFFAGE

Un samedi matin (date à déterminer) nous organiserons une opération collective de collecte de bois de chauffage en forêt

L'ANIMATION :

- La Fête de l'USAGE a réuni plus de 350 visiteurs que la météo maussade n'avait pas rebutés. Nous les remercions pour leur soutien. Au menu : conférences très appréciées sur les Droits d'Usage et le gemmage ; plusieurs expos : apiculture, arboriculture, vie d'antan, jeux, restauration, démonstration de la scierie et montage d'un abri voiture ont animé cette journée.



- Le Forum des Associations à l'Hyper U de Gujan a permis de nombreuses et nouvelles rencontres avec les Usagers.
- Nous avons eu une énorme affluence lors de la Journée Verte à Gujan le 18 novembre.
- Le « Chasseur français » s'intéresse à la Forêt Usagère et a fait un reportage que vous pouvez lire sur notre site.
- 100 élèves de l'école Ste Marie de Gujan sont venus à la Cabane d'Arnaud pour découvrir l'histoire de la Forêt et les Droits d'Usage ainsi que l'apiculture.
- Nous élaborons, en partenariat avec des enseignants une plaquette pédagogique à l'intention des « 6 – 10 ans »
- Nous avons eu le plaisir de récompenser notre 1000^{ème} adhérent en novembre.

LES DOSSIERS JURIDIQUES

- Affaire Palueau : un permis d'aménager a été renouvelé sur la parcelle CW 75 de Cazaux. L'ADDUFU soutient que cette parcelle est en Forêt Usagère et dénonce le PLU. L'ADDUFU a perdu le procès en 1^{ère} instance le 22 juin. Nous avons fait appel.
- Révision du PLU de La Teste de Buch : Nous avons demandé à Monsieur le Maire de ne pas supprimer l'appellation NRFU (Naturelles Remarquables en Forêt Usagère) pour les parcelles situées en FU (Forêt Usagère), cela évitera des confusions éventuelles des services. Nous avons confirmé notre position le 24/11 en réunion de concertation PLU devant M. le maire et ses adjoints spécialisés, les services de l'urbanisme et de l'état. Nous avons été soutenus par d'autres associations présentes. Nous devons faire preuve de vigilance et nous devons être nombreux à confirmer notre position lors de l'enquête d'utilité publique en 2018.
- Affaire Bidet : Suite à l'incendie de la Cabane d'Arnaud, un contentieux qui oppose d'une part l'apiculteur et d'autre part la MACIF et l'ADDUFU passera en jugement, nouveau report à la demande de l'apiculteur. L'ADDUFU conteste, entre-autre, le montant des préjudices réclamés et non justifiés par l'apiculteur.

NOUS CONTACTER :

ADDUFU BP 60520 La Teste de Buch 33164

Pôle Forestier Route de Cazaux en face du ZOO (06 80 61 60 65)

e- mail: contact@addufu.org;

Site : www.addufu.org ;

Facebook : addufu.org

- Extension illégale de la cabane de M. Boigné : l'ADDUFU instruit le dossier après le jugement de mars 2015 favorable à M. Boigné. Nous avons exposé cette affaire ainsi que les problèmes des clôtures interdites en FU à Mme l'inspectrice des sites. Les Usagers doivent avoir la libre circulation pour exercer leurs droits d'usage prévus aux Baillettes et Transactions.

- Procédure de rectification du cadastre de La Teste : nous demandons de corriger l'affectation des parcelles cédées à la Ville de Gujan lors du procès de cantonnement de Gujan perdu par les propriétaires. Certaines d'entre elles étant affectées, à tort, à La Teste. La mairie recherche les titres de propriété.

- Plaintes déposées par un groupe de propriétaires : l'ADDUFU est accusée de vol de bois. Accusation erronée car nous utilisons la Transaction de 1759.

GEMMAGE

- La société Holiste a terminé la campagne 2017 sur une zone élargie à 400 pins sur la parcelle de Petit Dulet appartenant à la SCPU (Société Civile du Patrimoine Usager). La récolte s'est faite en novembre. Les résultats sont encourageants et confirment ceux de 2016.
- La démarche d'élaboration d'un « Guide de bonnes pratiques » se poursuit en collaboration avec la Direction Régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL).

C'est la bonne période pour aller en Forêt faire du bois de chauffage.

Tous les membres du Conseil d'Administration vous souhaitent de
bonnes fêtes de fin d'année.